

Ministero della Pubblica Istruzione

Dipartimento per l'Istruzione

Direzione Generale per lo Studente

**Programma Nazionale « La Pace si fa a Scuola »,
4 ottobre - Giornata Nazionale della Pace a Scuola.**

Préambule ¹

Eduquer la personne à la tolérance et aux respects des diversités est l'engagement que l'école a pris, depuis longtemps, et que ses enseignants, ainsi que les élèves et les familles, ont poursuivi avec passion et sérieux en vue du développement intégral de la personne humaine.

Il s'est ainsi formé un patrimoine qui, après s'être accumulé dans les ans, nous permet aujourd'hui de jouir de l'expérience consolidée due à de nombreuses et fructueuses activités scolaires d'éducation à la Paix, au respect et à la solidarité entre les peuples. Il s'agit d'un patrimoine qui, aujourd'hui, doit être systématiquement et organiquement complété avec ce qui a été réalisé, d'une manière analogue, mais avec des modalités et dans des contextes différents, par des organisations sociales, des institutions et des associations agissant dans la société italienne.

D'une telle rencontre devra naître cette synergie qui permettra à l'Italie de répondre activement et avec grande efficacité à la résolution ONU 53/25 du 10 novembre 1998 (proclamant la période 2001-2010 "Décennie Internationale pour une Culture de Paix et de Non-violence au profit des Enfants du Monde"), à la "Déclaration pour une Culture de Paix" de l'ONU du 13 septembre 1999 et au document qui s'y rattache: "Plan d'Action pour une Culture de Paix". Il sera ainsi possible, de donner une réponse concrète à ce qui a été affirmé auparavant par l'ONU et, plus précisément, dans la constitution de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture: on y déclarait en effet que "*du moment que la guerre commence dans la tête des hommes, c'est dans l'esprit des êtres humains qu'il faut commencer à construire la paix*".

La Paix comme éducation au développement

¹ Traduction non officielle.

Grâce aux possibilités offertes par l'autonomie scolaire et en phase avec les nouvelles indications nationales pour l'école primaire et avec le développement de ces "compétences de citoyenneté" poursuivi par la nouvelle loi sur l'instruction obligatoire, les écoles peuvent et doivent prévoir des occasions dans lesquelles on puisse développer la transversalité de l'enseignement en faisant participer les parents, les autorités administratives locales et surtout des experts, des organes de presse et des ONG qui pourront enrichir le bagage de connaissances des élèves. Dans ce but existent des "bonnes pratiques" expérimentées dans le temps par les écoles et qui doivent être disséminées, projetées à l'extérieur, reproposées systématiquement et diffusées au plus grand nombre..

Si le phénomène de la globalisation (qui a souvent et justement été assimilé à une connotation négative de type économique – de consommation) était caractérisé par le partage de valeurs communes, d'expériences et de choix de vie et si la qualité prédominait sur la quantité, l'éducation pourrait alors assumer un rôle important pour une nouvelle et positive acception du mot en question. Le processus de globalisation, facilité par le développement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication, tout en représentant un défi pour les différences culturelles, crée en même temps les conditions pour un renouvellement du dialogue entre les différentes cultures et civilisations. Il est par conséquent nécessaire de dépasser la perspective locale, italienne ou européenne, pour porter un regard global sur la réalité et pour combattre toutes formes de préjugé et de discrimination, en éduquant les jeunes à développer la conscience d'être des individus interdépendants.

Éduquer à la paix signifie aussi penser au développement socio-économique en termes nouveaux. Pendant longtemps on a cru que le bien-être économique était la composante essentielle du développement. Aujourd'hui, on estime qu'il ne faut plus seulement considérer les problèmes économiques, mais tout l'ensemble des exigences humaines et environnementales.

La société industrielle n'est pas l'unique modèle de communauté développée et les populations des pays du Tiers Monde doivent être encouragées à rechercher leurs propres modèles originaux, fondés sur le double principe de l'autosuffisance et de l'interdépendance.

L'éducation au développement durable, question clé de l'éducation à la Paix, renvoie à prendre parti pour une éducation de qualité caractérisée par l'interdisciplinarité, par une approche globale et par le développement de la pensée critique. Dans cette perspective il sera opportun de favoriser des réseaux, des connexions et interactions entre les classes,

les écoles et Institutions, notamment avec des pays en voie de développement pour développer la qualité de l'enseignement et l'intériorisation des principes sur lesquels se base l'éducation au Développement durable.

En outre, un rapport correct avec l'environnement est déjà un pas vers la paix du seul fait que le territoire où l'on vit est un bien collectif. Apprendre à le connaître et à le respecter signifie humaniser notre qualité de vie et défendre la Nature.

La Paix comme promotion du dialogue interculturel

L'école a toujours eu un rôle fondamental pour encourager la créativité et pour inspirer un dialogue authentique entre les cultures. A cette fin, toutes les écoles doivent avoir les moyens de réaliser des programmes d'échanges culturels avec d'autres pays. Les nouvelles sociétés multiethniques, multireligieuses et multiculturelles, qui se consolident grâce aux processus ininterrompus de globalisation et aux nouveaux flux migratoires, constituent les principes fondateurs d'une nouvelle citoyenneté consciente et solidaire à laquelle les nouvelles générations ne doivent rester étrangères en aucun cas.

C'est aussi dans ce but que la Commission européenne a déclaré que 2008 serait « l'Année du dialogue interculturel ». La proclamation d'une année européenne, a, en effet, pour objectif le développement d'une prise de conscience chez les citoyens européens et en particulier chez les jeunes, de l'importance, de la différence culturelle dans les différents domaines de la vie associée et individuelle. L'école est donc appelée avec plus de force à contribuer activement en proposant des activités, de promotion du dialogue interculturel pour contribuer au développement d'une citoyenneté européenne active, ouverte au monde, respectueuse de la différence culturelle et basée sur des valeurs partagées.

La Paix comme gestion non-violente et constructive des conflits

Le conflit () (s'il s'inscrit dans un contexte démocratique et de respect des libertés) est un phénomène physiologique dans la vie des individus et des sociétés. Dans le cas contraire, il peut dégénérer facilement en violence destructive. Ainsi que l'a observé Gandhi, le plus souvent, l'utilisation de méthodes violentes les conflits n'arrivent pas à une vraie solution. Ils ne sont que temporairement étouffés pour se transformer ensuite en d'autres occasions d'affrontements. Heureusement pour nous tous, dans la vie des individus et des sociétés, nous trouvons de nombreux cas dans lesquels la non-violence a permis de gérer et

résoudre constructivement les conflits. C'est pour cela que le cœur de l'éducation à la paix consiste à enseigner comment combattre les injustices et les violences sans employer les mêmes armes, en utilisant les moyens de la non-violence active.

De là vient l'importance d'acquérir des connaissances et des techniques pour comprendre, dans tous les domaines et à tous les niveaux, les processus conflictuels en cours, leurs causes relatives et de la découverte de solutions non-violentes potentiellement envisageables.

La paix s'enseigne et s'apprend, pour ceci l'école a une responsabilité spéciale

Intérioriser le concept, vaste et complexe de paix et reconnaître l'importance substantielle des droits de l'Homme, sont les bases pour la formation de citoyens responsables, conscients des droits et des devoirs de chacun et engagés pour leur défense, citoyens engagés dans leur propre réalité mais ouverts au monde.

Les institutions scolaires, les administrations locales, les régions, le monde de l'information et, plus généralement, toutes les agences éducatives, doivent contribuer à développer la culture de la paix, de la non-violence et des droits de l'Homme. En ce sens, l'école est le lieu privilégié pour améliorer la qualité de la vie des personnes et augmenter leurs capacités de participer aux décisions qui guident les politiques sociales, culturelles et économiques de notre société.

Les élèves, les enseignants, les autorités scolaires, les associations et les administrations locales peuvent réunir des compétences, des exigences, des ressources, en valorisant la participation de chacun et en construisant un épais réseau d'activités qui doit devenir toujours plus quotidien et habituel.

Quelle paix voulons-nous enseigner?

Il est nécessaire de commencer par une définition de "paix positive", selon laquelle la paix n'est pas à défendre, mais à construire ensemble. La paix n'est pas seulement l'absence de guerres, mais un processus qui tend à éliminer ou à réduire le plus possible les situations de violence. La paix, en effet, "est un ordre social et international dans lequel tous les droits de l'Homme peuvent être pleinement réalisés pour tous les hommes et toutes les femmes" (article 28 de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme).

La culture de la "paix positive", de la paix comme projet et engagement naît dans le cœur de l'homme. Elle se transfère dans la société et doit être considérée dans l'action politique

des Etats et des institutions politiques, qui peuvent devenir porteuses d'une culture de paix. L'apprentissage et la pratique de l'action pour la paix, la non-violence et pour les droits de l'Homme doivent avoir pour but l'acquisition du sens de responsabilité et doivent contribuer à l'éducation au respect de l'Autre. Il s'agit d'un "style de vie", d'une façon d'être qui ne s'apprend pas à travers l'étude abstraite de particulières disciplines mais que l'on absorbe par contact, parce qu'on est plongés dans un "climat de vie et d'apprentissage" dans lequel sont véhiculés quotidiennement des valeurs de la paix, de respect de l'autre et des règles, du bien-être conçu comme « être bien ensemble » Elles . Elles sont vécues pleinement. Même l'école (qui est peut-être le "lieu" dans lequel jusqu'à aujourd'hui une telle conscience a le plus mûri et les principes y sont le plus pratiqués) est appelée à revoir certains de ses mécanismes de relation et à faire évoluer ses objectifs vers une culture de Paix(en accord avec les familles et le territoire, autrement tout son effort serait inutile) et à offrir un cadre dans lequel il y ait l'opportunité de coopérer et éduquer à la pratique des droits de l'homme et du citoyen.

La paix à l'école

Il est fondamental que l'école soit un lieu de paix, un lieu où l'on apprend la valeur de la paix, où l'on vit et grandit en paix, c'est à dire dans la reconnaissance et dans le respect des droits de l'homme. Et lorsque nous disons école, nous pensons à toute la communauté scolaire :

- en premier lieu les élèves, dont nous attendons beaucoup et auxquels nous demandons beaucoup en termes d'efforts et de développement personnel. Efforts partagés par l'institution pour favoriser leur développement;

- nous pensons aux familles, qui sont appelées à partager les buts éducatifs de l'école avec enthousiasme et loyauté, renonçant à de résiduelles et destructives tentations égoïstes;

nous pensons aux agents de service, qui sont depuis toujours la carte de visite des écoles, appelés à créer dans chaque espace de l'édifice le "climat juste" et à transmettre par leur travail le sens du respect pour les choses et les personnes;

nous pensons au personnel administratif, appelé à gérer des tâches et à organiser des travaux que l'autonomie scolaire rend toujours plus complexes et transparents;

nous pensons aux enseignants, appelés encore une fois à donner le meilleur de soi comme éducateurs et comme personnes porteuses de valeurs, même si nous savons que

la société leur demande déjà beaucoup sans être toujours disposée à leur rendre tout ce qu'elle en reçoit;

nous pensons aux dirigeants scolaires, destinés à faire fonctionner une autonomie scolaire, –(porteuse de grandes potentialités et possibilités éducatives), qui demande toutefois un entrain et une "fatigue" que les précédents "chefs d'établissements scolaires" n'ont jamais connus.

Une école de paix est, en effet, une école qui réfléchit sur elle-même et qui "se remet en question". Tous, du dirigeant scolaire aux enseignants, des élèves aux agents de service et aux parents doivent répondre à la question: que pouvons-nous faire pour transformer notre école en un lieu de paix? Il est donc nécessaire de penser à la paix, à tous les moments de la vie scolaire et, en particulier, il faut songer:

- à l'organisation de l'accueil des élèves;
- à l'accueil et à l'intégration des jeunes de nationalité non italienne dans les écoles;
- à la mise en œuvre de parcours spécifiques nécessaires au respect du principe de l'égalité des chances ;
- à la gestion quotidienne des relations à l'intérieur de l'école ;
- à la construction commune du savoir et de la culture comme processus de citoyenneté ;
- aux choix didactiques, afin de donner de l'espace et un vrai droit de citoyenneté aux autres cultures;
- à soigner la participation à la vie scolaire des diverses composantes (les élèves, les parents, les professeurs, le territoire, etc.) ;
- à prendre en charge l'orientation et les initiatives de lutte contre l'échec scolaire;
- à la possibilité où des problèmes surgiraient et devraient être résolus avec des outils de paix.

Une culture de paix, qui a aussi pour but de protéger les nouvelles générations contre le spectre de la guerre, peut s'instaurer à travers l'intériorisation de valeurs et l'acquisition d'attitudes et de comportements qui réfléchissent et inspirent l'interaction sociale et le partage. Le respect pour la différence, la tolérance, le dialogue et la coopération, dans un climat de confiance et de compréhension réciproque, est la condition pour favoriser la cohésion sociale et le développement d'une économie fondée sur la connaissance.

Même certaines disciplines, comme celles plus proprement orientées vers la reconstruction du sens de la communauté (l'histoire, l'instruction civique, la littérature et, pour les plus grands, le droit, la philosophie, l'histoire de l'art, l'économie, les sciences

naturelles) - sont appelées à mettre en rapport la dimension personnelle des conflits vécus par les jeunes et les solutions non-violentes dont ils font l'expérience , avec des dimensions plus vastes: les conflits entre des peuples ou entre des États, la compréhension des processus macroéconomiques, les échanges artistiques, le témoignage littéraire, la sauvegarde de l'écosystème; cela permet de favoriser chez les élèves des perspectives nouvelles dans la capacité de percevoir la réalité globale et dans l'imagination de solutions alternatives à celles régressives (ou pathologiques) de la guerre et de la violence.

Le pluralisme et le dialogue culturel sont aujourd'hui des moyens prééminents pour endiguer et décourager des phénomènes d'extrémisme et de fanatisme et pour favoriser la coexistence pacifique et l'enrichissement réciproque. La culture, celle structurée et orientée vers la réalisation de la personne, est propre à l'École (et diffère ainsi du hasard, du relativisme scientifique et moral, de la superficialité d'une grande partie de cette pseudo-culture qui circule par tous les moyens, chez nos jeunes) et représente une des rares cartes (mais une carte forte, pleine de significations) qu'ils aient aujourd'hui pour dépasser et vaincre même les nombreux fondamentalismes, qui polluent notre conscience civile.

La paix comme base de des programmes scolaires

L'éducation à la paix, conçue ainsi que nous avons tenté de le préciser jusqu'ici, en plus d'être la valeur fondamentale de référence pour la définition de chaque « Plan » de des programmes scolaires, naît d'une définition consciente des compétences que chaque citoyen doit posséder pour être capable de se mettre en jeu dans la démocratie.

Le concept de paix à l'intérieur de la communauté scolaire peut contribuer à changer la dimension organisationnelle et relationnelle de l'école et même à favoriser la participation des jeunes, visant non pas à servir de contrepoids à celle des adultes, mais en termes d'une participation renouvelée et consciente au sein de la communauté scolaire et civile.

Pour pouvoir construire les connaissances relatives à une culture de la logique de la Paix, il est nécessaire de réaliser des parcours de «citoyenneté critique» en offrant, même à l'école, toute la visibilité possible aux sujets contribuant à favoriser la paix et les droits sur le territoire, en construisant des réseaux entre les écoles, les administrations locales et la société civile.

Les compétences à acquérir dans le cadre de ces connaissances sont de plusieurs ordres, comme le signale bien la Recommandation du Parlement européen et du Conseil

du 18 décembre 2006, relative aux compétences clés pour l'apprentissage permanent. Elles sont reprises soit par les indications nationales pour le Programme de l'école maternelle et de l'école du premier cycle, soit par le Règlement pour le renforcement de la scolarité obligatoire. Elles vont des compétences centrées sur soi à celles centrées sur le monde, en passant par celles qui permettent l'attention envers l'autre, envers le groupe et l'organisation sociale.

En rendant effectives toutes ces indications concrètes, les écoles pourront se servir de l'apport fondamental des administrations locales qui, ces dernières années, ont déjà rendu possible la réalisation d'importants projets d'éducation à la paix.

Le rôle des enseignants

Comme pleinement montré par l'expérience en matière d'éducation des écoles italiennes, l'enseignant est le principal protagoniste de la diffusion d'une culture de la paix à l'école. C'est aux enseignants qu'appartient le devoir de gérer les classes dans le but de promouvoir la compréhension, le respect réciproque des différences, la tolérance, l'égalité entre les sexes, l'amitié et la solidarité. Les enseignants, soutenus par les organismes dirigeants et par les Institutions, ont en effet la responsabilité de transformer la classe en une communauté en faisant émerger la prise de conscience de l'importance des valeurs de paix, de coopération, de coexistence et de partage.

Réaliser et favoriser un réel processus éducatif chez les jeunes est déjà en soi une tâche complexe et pleine de difficultés, comme savent bien nos enseignants. On peut bien se figurer les difficultés d'une éducation à la Paix dans une société comme la nôtre, traversée par des signaux puissants et contradictoires et qui vont souvent dans le sens opposé. Il ne s'agit pas en effet d'introduire dans les programmes scolaires une matière en plus, un projet en plus. Il n'est pas question d'ajouter une nouvelle matière à d'autres enseignements, ni de proposer, de nouveau, la vieille logique des "éducations", aujourd'hui disparue (voir les nouvelles indications nationales) des programmes de l'école italienne. L'opération que nous avons jusqu'ici définie, et qui est relancée aujourd'hui, est, comme nous l'avons vu, très vaste et complexe et ne peut donc pas être confiée de manière exclusive à un seul enseignant qui en serait entièrement responsable.

Chaque enseignant a la même responsabilité et peut contribuer à ce projet de vie d'une façon unique et originale. Il est nécessaire cependant de créer (même dans les écoles qui en seraient encore dépourvues) des références spécifiques à l'intérieur de l'école en assignant au moins à un enseignant la fonction de coordinateur des programmes

d'éducation à la paix. Aussi est-il tout autant nécessaire d'introduire dans les moyens didactiques des thématiques relatives aux sujets les plus importants comme la prévention et la gestion constructive des conflits violents, le respect des différences culturelles et des droits de l'Homme, l'optique globale du développement durable (permettant de renforcer nos connaissances, de résoudre des problématiques sociales et l'environnementales dûes aux changements climatiques).

Valoriser les nombreuses expériences réalisées par les écoles

Chaque initiative spontanée de paix et d'éducation à la paix est un fait positif et, comme nous l'avons vu, pour sa réalisation il faut la collaboration de tout le personnel de l'école, soit pour affronter des initiatives occasionnelles, soit surtout pour mener à bonne fin une action pédagogique systématique pour la paix. Il est nécessaire d'insérer les parcours d'éducation à la paix à l'intérieur des « Plans » des programmes scolaires en favorisant des activités qui puissent faciliter la participation active des étudiants et l'implication des parents. En tenant compte de ce que nous avons dit auparavant et pour être efficace, l'éducation à la paix ne doit pas se limiter à l'enseignement des valeurs et des principes mais être orientée vers l'action.

Il est important d'être disponible et prêt à utiliser positivement les « situations d'urgence » intérieures et extérieures en créant des synergies avec les administrations locales pour faire face aux exigences spécifiques du territoire. L'École, en effet, peut contribuer concrètement à la construction de la paix, de la solidarité et des droits de l'Homme en favorisant l'accueil et l'intégration des élèves de nationalité non italienne dans les écoles, par des jumelages et des échanges culturels avec les écoles Européennes, Africaines, Méditerranéennes et avec des écoles de pays en état de conflit. Elle peut interpeller les étudiants et les pousser à participer directement à des projets de coopération internationale pour favoriser le développement du dialogue interculturel et interreligieux et elle peut stimuler des initiatives de répudiation de la violence et de boycottage de l'emploi des armes.

On ne doit pas sous-estimer l'importance qu'aurait, pour les enfants comme pour les adolescents, la connaissance et l'étude (chacun avec les modalités propres à son âge) de personnalités comme Gandhi, La Pira, Capitini, Lorenzo Milani, Spinelli (pour n'en citer que quelques-unes). Des personnalités sur lesquelles il est difficile aujourd'hui de conduire une étude approfondie à l'école. La redéfinition des indications nationales et l'attention portée sur l'étude du vingtième siècle vont déjà dans cette direction. Il serait

souhaitable et nous nous attendons à ce que d'autres aussi (en particulier les auteurs et les éditeurs de livres scolaires, qui sont des acteurs importants dans l'amélioration des programmes scolaires) fassent leur part en proposant avec une plus grande attention non seulement les thématiques de la paix mais aussi ces "opérateurs de paix" qui ont marqué notre histoire et notre culture.

La paix se construit à l'école.

Parmi les projets entamés pour promouvoir l'éducation à la paix, une importance particulière sera donnée au projet "la paix se construit à l'école", auquel toutes les écoles sont invitées à participer.

"La paix se construit à l'école" est un projet commencé en décembre 2006 grâce à la coopération entre le Ministère de la Instruction publique, le Ministère de la Défense et des associations et des organismes actifs dans des projets d'éducation à la paix et à la coopération au développement sur tout le territoire national et européen.

L'objectif prioritaire du projet est de répandre et développer parmi les jeunes générations l'éducation à la paix, à la coopération, au respect de la différence et des autres cultures, des valeurs sur lesquelles devra se fonder la société de demain. Le projet prévoit, en outre, pour les écoles une aide pour l'élaboration de programmes appropriés en conformité avec les particularités territoriales, qu'il faut mettre en œuvre en étroite liaison avec les familles et avec d'autres sujets et Institutions présentes au niveau local. Le projet s'articule en plusieurs actions supportées par un portail expressément constitué :

www.lapacesifascuola.it.

Ce portail permet de :

- donner de la visibilité aux projets que les écoles réalisent pour répandre la culture de la paix ;
- promouvoir la mise en place d'un réseau d'échanges entre les étudiants des écoles italiennes et les écoles libanaises ;
- entamer des initiatives de jumelage entre des écoles italiennes et libanaises dans le but de projeter des bibliothèques, des ludothèque et d'autres structures dont la réalisation pourrait être prise en charge par nos soldats et par les ONG déjà présentes dans le pays ;
- entamer un forum de discussion qui représente un espace de confrontation pour les écoles sur les thèmes de la paix et de la coopération et qui mette en contact les étudiants avec nos soldats en mission, qui pourront se relier au forum en utilisant un mot de passe (password) expressément créé dans ce but.

Le Ministre générale
Frères mineurs conventuels
R. P. Marco Tasca

Gardien de la Basilique
de S. Francesco
R. P. Vincenzo Coli

Le Ministre
de l'Instruction Publique
Giuseppe Fioroni

Traduit en français par le *“Comitato Italiano Decennio 2001-2010 per l'educazione alla nonviolenza ed alla pace i bambini del mondo”*

c/o MIR

via Cornaro 1/a

35128 Padova

Italia

Tel e fax: ++ 39 0498075964

e-mail: mirsezd@libero.it

www.decennio.org

